

Aux Joueurs d'Échecs Français

La Fédération française des Echecs a été officiellement déclarée à la Préfecture de police de Paris le 20 mai 1921 (Voir le *Journal Officiel* du dimanche 22 mai, Lois et décrets, page 603).

Elle publiera un bulletin au début de chaque trimestre. Ce bulletin sera distribué gratuitement à tous les membres affiliés. La Fédération ne négligera rien pour le rendre attrayant et instructif. Elle en fera, si ses ressources le lui permettent, non seulement l'organe officiel de la Fédération, mais aussi l'instructeur de tous, la tribune publique ouverte à toutes les bonnes volontés échiquéennes.

Mais, pour favoriser l'étude et le développement du jeu, la Fédération fait appel au concours de tous. Elle demande un appui matériel, une aide morale, qui seuls feront d'elle un organisme vivant et actif.

Les Fédérations étrangères, en Angleterre et en Italie particulièrement, sont déjà très prospères. La Fédération française doit suivre leur exemple. Elle se tiendra en contact permanent avec les divers groupements et avec les joueurs isolés. Elle convoquera régulièrement des Congrès suivis de compétitions échiquéennes variées : Championnat, Tournois de maîtres, de classes diverses, Tournois de solutions, Tournois-éclairés, etc. Elle ouvrira à tous et en tous temps ses Tournois nationaux et internationaux par correspondance et organisera des concours de problèmes et d'études de fin de partie.

La Fédération française des Echecs ne se contentera pas d'entretenir les activités déjà existantes; elle s'assurera un recrutement toujours nouveau en faisant une active propagande dans la jeunesse. C'est ainsi que la circulaire ci-incluse vient d'être envoyée dans tous les milieux qu'elle peut intéresser.

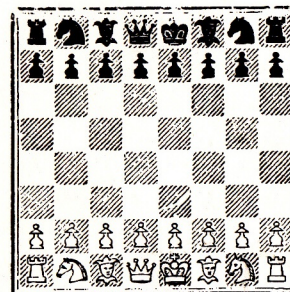
Que tous les fervents du noble jeu veuillent donc bien répondre à notre appel et nous permettre de représenter dignement la France.

Fédération Française DES ÉCHECS

Association déclarée conformément à la loi
du 1^{er} Juillet 1901

BULLETIN n° 1

MAI-DÉCEMBRE 1921



SIÈGE SOCIAL

85, RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS, 85
PARIS, X^e

COMITÉ de la Fédération Française des Echecs

Le comité a été reconstitué comme il suit :

Président : H. Delaire, 85, rue du faubourg Saint-Denis, Paris (X^e).

Vice-présidents : D. Barreau, 79, rue de Clignancourt, Paris (XVIII^e).

R. Gaudin, 63, rue du Commandant Arnould, Bordeaux.

P. Lavoipierre, 6, rue Dorian, Paris (XII^e).

Secrétaire administratif : G. Legrain, 9, rue des Ecuyers, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Secrétaire technique : F. Lazard, 25, rue Condorcet, Paris (IX^e).

Trésorier : C. Bourgeois, 18, rue Caffarelle, Paris (III^e).

Assesseurs :

C. Degraeve, 10, rue Colbert, Lille.

A. de Gaigneron de Marolles, à Caulnes (Côtes-du-Nord).

E. Michel, 14, faubourg National, Strasbourg.

G. Renaud, 130, boulevard Gambetta, Nice.

A. Sarrut, 47 bis, rue d'Isly, Alger.

H. Thomas, 21, place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre.

P. Vincent, 38, rue des Moines, Paris (XVII^e).

A. Zani, Société des Echecs de Besançon.

Modification aux Statuts

Les statuts de la Fédération française des Echecs ont été légèrement modifiés.

L'article 13, page 5, est supprimé.

L'article 37 est précisé comme il suit : « Pour être membre du comité, il faut justifier de la qualité de Français. »

Réunion du Comité

La prochaine réunion est fixée au samedi 14 janvier 1922 à 14 h. 30, au siège social. Ordre du jour : Organisation du 3^e championnat de France et questions diverses.



TOURNOIS PAR CORRESPONDANCE

Des Tournois par correspondance sont ouverts en permanence. Adresser les demandes à M. P. Lavoipierre, 6, rue Dorian, Paris (XII^e), directeur-arbitre. Les joueurs seront groupés en deux classes, selon leur force. Indiquer dans laquelle on désire être inscrit.

RÈGLEMENT

I. — Les Tournois par correspondance sont ouverts à tous les membres de la Fédération.

II. — Le droit d'entrée est fixé à 10 francs par joueur. Les inscriptions sont reçues en tout temps et doivent être adressées au Directeur des Tournois.

III. — Deux prix sont décernés dans chaque groupe : le premier de 30 francs, le deuxième de 20 francs. En cas d'ex-æquo, ces prix sont partagés.

IV. — Le nombre des concurrents, dans chaque groupe, est limité à cinq.

V. — Chaque concurrent devra conduire simultanément deux parties contre chacun de ses adversaires. Il s'entendra avec eux pour le mode de correspondance à employer.

VI. — Il est interdit de s'inscrire sous un pseudonyme.

VII. — Les concurrents s'engagent : 1^o à terminer toutes leurs parties ; 2^o à ne consulter personne pour la conduite de leur jeu. Le groupement de plusieurs personnes jouant sous le nom de l'une d'elles est interdit.

VIII. — Le délai accordé ne pourra excéder quarante-huit heures pour chaque coup, temps écoulé entre la réception du coup et la mise à la poste de la réponse. Dans des cas exceptionnels, dont le directeur-arbitre du Tournoi sera le seul juge, des trêves pourront être accordées. Toutefois ces trêves ne pourront pas dépasser deux semaines.

IX. — Le joueur qui sera resté trois jours sans réponse enverra un duplicata à son adversaire. Après un nouveau silence de trois jours, il avisera le directeur-arbitre qui rappellera à l'ordre. Un troisième rappel à l'ordre aura pour sanction l'exclusion du Tournoi.

X. — Les parties non terminées seront considérées comme perdues par le joueur négligent.

XI. — Aucun coup envoyé ou proposé ne pourra être rectifié. Toutefois un coup impossible sera considéré comme nul et non avenu.

XII. — Si un coup envoyé peut avoir plusieurs interprétations le joueur qui le recevra devra demander des précisions à son adversaire.

XIII. — Si l'un des joueurs reçoit en même temps deux coups différents pour une même partie, il choisira celui qu'il voudra.

XIV. — Le vainqueur de chaque partie ou le joueur qui aura le trait en cas de nullité enverra une copie de la partie au directeur-arbitre dès qu'elle sera terminée.

XV. — La partie gagnée sera comptée 1, la partie perdue 0 et la nullité 1/2.

XVI. — Les concurrents adopteront la notation qui leur conviendra. En cas de désaccord, la notation descriptive sera obligatoire.

Périodiques Français qui s'occupent des Echecs

Revue spéciale :

La Stratégie, mensuel, 85, faubourg Saint-Denis, Paris (X^e).
Directeur : H. Delaire.

L'Echiquier d'Aquitaine, Bordeaux. Rédacteur : R. Gaudin.

Colonnes d'Echecs :

L'Action Française, le dimanche, 14, rue de Rome, Paris (VIII^e).
Rédacteur : Gaston Legrain.

Excelsior, le dimanche, 18, rue d'Enghien, Paris (X^e). Rédacteur,
A. Silbert.

L'Illustration, hebdomadaire, rue Saint-Georges, Paris (IX^e).
Rédacteur : C. Chaplot.

Le Petit Journal, Le Supplément du Petit Journal, (dimanche),
rue Lafayette, Paris (IX^e). Rédacteur : C. Chaplot.

L'Echo de Paris, le lundi (irrégulièrement), place de l'Opéra.
Rédacteur : Pic de Brasero.

L'Echo du Rhin, Mayence (Allemagne occupée). Rédacteur :
C. Chaplot.

Paris, le 15 Novembre 1921

M

Permettez-moi d'espérer que les quelques réminiscences que je prends la liberté de vous adresser sauront retenir votre bienveillante attention, et que vos efforts pourront s'ajouter à ceux de la **Fédération Française des Echecs** pour la propagation d'une des plus belles récréations imaginées par l'esprit humain.

Le Jeu des Echecs n'est pas seulement un Jeu :

C'EST UNE SCIENCE ET UN ART

Jean Micard en disait, en 1609, dans une traduction de l'espagnol « que le Jeu des Echecs est un jeu de science et invention de mathématique, sans rien tenir du hasard et qu'il s'acquiert par les mêmes moyens que les autres arts libéraux, avec une coordination particulièrement nécessaire de l'esprit, de la mémoire, de la force de l'imagination, de l'exercice et de l'affection. Jeu plus désirable que tout autre comme étant jeu de science et exerçant l'esprit, et auquel les plus grands personnages de tous les siècles passés se sont délectés comme au plus noble des jeux, méritant une marque spéciale de valeur et d'estime ».

Beaucoup de personnes cependant éprouvent de l'éloignement pour le Jeu des Echecs, et n'ont aucun désir de l'apprendre, à l'idée qu'il est hérissé de difficultés infinies, et que les parties d'Echecs exigent un effort de calcul considérable pendant des heures ou des mois.

Sans doute, il est excessivement difficile de jouer avec la perfection des grands Maîtres ; mais cette remarque pourrait s'appliquer à tous les arts libéraux ou d'agrément, comme la peinture, la sculpture, la musique, la danse, l'escrime, les sports, etc.

Toutefois, comme dans chacun de ces arts, il est facile d'en apprendre assez pour se créer une source inépuisable de distractions, et d'arriver **rapidement** à une force suffisante pour lutter contre la majorité des joueurs que l'on peut rencontrer dans son milieu.

Le Jeu des Échecs étant Jeu de science, seule l'étude en donne la connaissance et conduit au progrès.

Cette étude demande du temps et c'est peut-être là un premier obstacle à la propagation du Jeu.

Pourtant ce temps peut être considéré comme **bien employé**, car il constitue un entraînement de l'esprit de la plus haute valeur, et favorise un goût de l'examen pour toutes les circonstances de la vie.

Il développe l'imagination, la considération attentive, le sang-froid et la réflexion qui « augmente les forces de l'esprit et guérit les hommes de leurs passions ».

Comment ne pas déplorer, de ce fait, que le Jeu des Échecs soit si peu répandu parmi la jeunesse intelligente de notre pays.

S'il est exact, comme l'a écrit Frederick Green, que « ce jeu accompagne la civilisation et qu'il n'est négligé que là où l'art, la science et toute poursuite intellectuelle sont aussi négligés », devons-nous permettre que le goût des Échecs soit si peu développé en France, comparativement aux autres pays de l'Europe et de l'Amérique.

D'autre part, l'intérêt du Jeu des Échecs est tel, qu'une fois soulevé, la tentation des jeux de hasard est perdue pour toujours.

Pourtant que Nivernais ait écrit que :

*Réflexion et jeunesse
Ne s'unissent pas aisément,*

combien je demeure persuadé qu'il est **utile** de créer une stimulation nouvelle pour le Jeu des Échecs, parmi toute notre jeunesse française, et qu'elle accorde à l'étude de cet art le temps raisonnable qu'elle pourrait consacrer à tel autre art d'agrément.

Les progrès dans ce jeu seront accompagnés de développements parallèles dans chaque autre manifestation de l'esprit.

Que l'ambition du jeune élève demeure aussi modérée!

Le Jeu des Échecs ne saurait être un critérium déterminant une certitude dans l'ordre intellectuel, non plus que n'importe quelle autre branche de la pensée humaine.

Qu'il reste le plus passionnant et le plus profitable des délassements pour tous les âges et dans toutes les conditions; et je terminerai en souhaitant avec le comte de Basterot, auquel j'ai beaucoup puisé pour ces quelques lignes, qu'il serait à désirer « que le Jeu des Échecs « puisse être introduit par quelques bienfaiteurs de l'humanité dans nos petites villes, dans nos villages et « dans nos écoles.

« Avec quel avantage ne remplacerait-il pas les jeux « insipides ou dangereux, les vains propos et les mauvaises doctrines dont les cafés et les cabarets sont trop « souvent les chaires et les temples ».

PIERRE VINCENT

Membre du Comité de la F. F. E.

La Fédération Française des Échecs

85, Rue du Faub. Saint-Denis, PARIS (10^e)

recevra avec reconnaissance toute demande de conférence, et se tient à la disposition de tout groupement organisé pour y déléguer, **gratuitement**, des professeurs pour l'initiation à l'art et la science des Échecs.

.....
H. DELAIRE, Président. — Directeur de " La Stratégie ".

SOCIÉTÉS ET RÉUNIONS

PARIS. — « Les Echecs du Palais-Royal » : Café de la Rotonde, Palais-Royal.

PARIS. — Café de la Régence, 161, rue Saint-Honoré.

PARIS. — « Cercle Philidor » : Café Américain, 10, place de la République.

PARIS. — « Cercle de la Rive gauche » : Café de la Closerie des Lilas, 20, avenue de l'Observatoire.

PARIS. — « Terminus Saint-Lazare » : Café de Rome, cours de Rome.

PARIS. — Café Ludo, 18, rue de la Sorbonne.

ANGERS. — Café Gasnault, 8, place du Ralliement.

BELFORT. — « Cercle Belfortain » : Café Danjean.

BESANÇON. — « Société des Echecs » : Café du Helder.

BÉTHUNE. — Café Maillart.

BORDEAUX. — « L'Echiquier d'Aquitaine » : Café du Commerce et de Tourny.

CANNES. — Café des Allées.

CHAMBÉRY. — Café du Théâtre.

COLMAR. — Club d'Echecs, Café de l'Univers, 18, Grande Rue.

DÔLE. — Café de la Ville de Lyon.

ELBEUF. — « L'Echiquier Elbeuvien » : Café du Louvre.

EPERNAY. — « Régence Sparnacienne » : Café de Rohan.

FONTAINEBLEAU. — Café de l'Union, 142, rue Grande.

FORBACH. — « Cercle des Echecs » : Café Kessler.

HAUMONT. — Café-Hôtel de la Gare.

LE HAVRE. — « Groupe Havrais des joueurs d'Echecs » : Café Prader, place Gambetta.

LILLE. — « L'Echiquier du Nord » : Cercle du Commerce, 5, rue Jean-Roisin.

LIMOGES. — Café de Paris.

LYON. — « Cercle Lyonnais » : Taverne Rameau.

MARSEILLE. — « L'Echiquier Marseillais » : Café de l'Univers.

MENTON. — Casino Municipal.

METZ. — « L'Echiquier Messin » : Café Excelsior, avenue Serpenoise.

MONT-DE-MARSAU. — Cercle Montois, place de l'Hôtel-de-Ville.

MONTPELLIER. — « Montpellier-Echecs » : Café de France.

MULHOUSE. — « Cercle des Echecs Morphy » : Restaurant Kur-saal, 10, faubourg de Colmar.

NANTES. — « Les Joueurs d'Echecs de Nantes » : Café de Nantes.

NÎMES. — « L'Amicale Echecs et Dames » : Café de Paris, boulevard Victor-Hugo.

NICE. — « Groupe des joueurs d'Echecs » : Café Terminus, en face la gare.

ORLÉANS. — Café de la Rotonde.

OYONNAX. — Café de France.

PAU. — Café de Paris.

LA ROCHELLE. — « L'Echiquier Rochelais » : Café Français.

ROUEN. — « Cercle Rouennais des Echecs » : Café du Commerce, 1, place de la République.

SAINT-AFFRIQUE. — Grand Café.

SAINT-CLAUDE. — Café Américain.

SAINT-DIÉ. — Café du Globe.

SAINT-ETIENNE. — Café Jaillardon.

SAINT-FLORENT-SUR-CHER. — Café de l'Europe.

SARREGUEMINES. — « Club d'Echecs Sarreguemines » : Café Vicklaus.

SAUMUR. — Café du Commerce.

STRASBOURG. — « Echiquier Strasbourgeois » : Café Broglie, place de Broglie.

TOULON. — « L'Echiquier Toulonnais » : Taverne Alsacienne.

TOULOUSE. — « L'Echiquier Toulousain » : Café de la Paix.

TOURS. — « L'Echiquier Tourangeau », café de l'Univers.

VICHY. — Café Riche.

VINCENNES. — « L'Alphile », Café de Paris, 22, avenue de Paris.

ALGER. — « L'Echiquier Algérien » : Café Continental.

BÔNE. — Brasserie Gambirinus, rue du Quatre-Septembre.

SAÏGON. — « Régence Saïgonnaise » : Continental Palace.

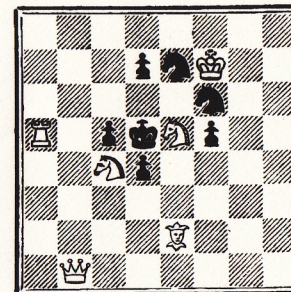
SEAX. — Café de la Régence.

MONACO. — Café du Siècle.

Un exemplaire des statuts est adressé à tout amateur d'échecs qui en fera la demande au **Siège social, 85, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris, X^e.**

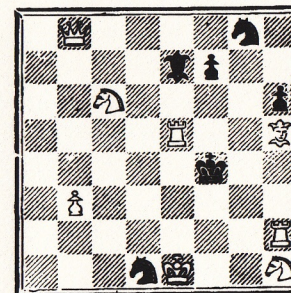
PROBLÈMES

1
Fred. Lazard



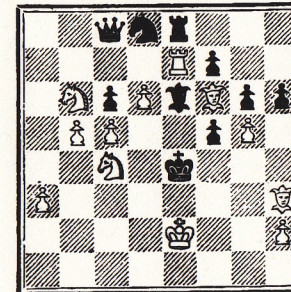
mat en 2 coups

3
J. Prat



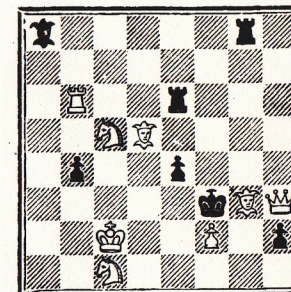
mat en 2 coups

5
Commandant Chevillard



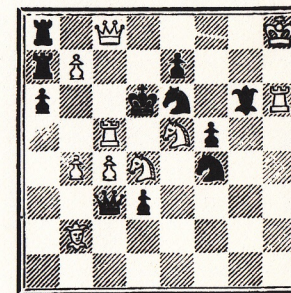
mat en 3 coups

2
Ed. Pape



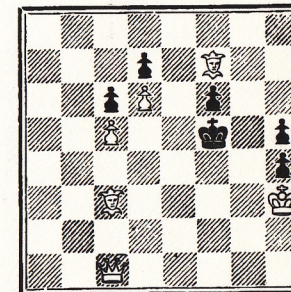
mat en 2 coups

4
A.-C. White et S. Hume



mat en 2 coups

6
E. Pradignat



mat en 3 coups

Le Gérant, Gaston LEGRAIN.

Imp. J. Lechevel, 54, Grande Rue, Mayenne